

## ECLAIRAGES : Degré zéro de la démocratie

**Date de parution:** Vendredi 24 mars 2006

**Auteur:** Marie-Hélène Miauton

### La chronique.

Il est toujours utile d'observer nos voisins pour s'inspirer de leur exemple, mais aussi pour analyser, à travers leurs déboires, les avantages de nos rouages institutionnels, auxquels nous reprochons fréquemment d'être aussi lourds que lents. La France est dans la rue. Les écoles et universités n'enseignent plus. La menace d'une grève générale est brandie. Les échauffourées avec la police s'intensifient...

Que se serait-il passé en Suisse si le gouvernement fédéral avait présenté un projet tel le CPE (contrat de première embauche) aux Chambres qui l'auraient approuvé? Les opposants auraient immédiatement lancé un référendum dont les médias auraient abondamment parlé. Puis, leurs membres se seraient mobilisés pour récolter les signatures, en arpentant villes et villages. Forts de leurs convictions, ils seraient parvenus à leurs fins et les médias auraient encore une fois relayé ce succès. Enfin, le débat public aurait fait rage avant la votation proprement dite, à grand renfort d'affiches, d'émissions télévisuelles ou radiophoniques et de prises de position contradictoires. Le peuple aurait ainsi bénéficié d'un niveau élevé d'information et d'un temps de préparation suffisant avant de décider par les urnes du sort final à donner au CPE. Dans la même situation, la France au contraire rêve d'un Mai 68 en mars et s'offre à Denfert-Rochereau un remake bourgeois des émeutes banlieusardes de cet automne. Tout oppose donc notre démarche rationnelle et maîtrisée à ce degré zéro de la démocratie de rue. Sachons en tirer quelque fierté!

Mais, venons-en au CPE lui-même. Les opposants français affirment que nul pays européen n'en connaît l'équivalent. C'est faux car, dans les faits, l'Espagne en vit et l'Angleterre s'en est fait une spécialité. Qu'en est-il dans notre sage et ennuyeuse Helvétie? Là règne le système de l'apprentissage qui rend inutile un CPE puisque tous les jeunes ont la possibilité de rejoindre l'économie pour trois ans, et ils y reçoivent simultanément un enseignement théorique et pratique de qualité. Le système doit avoir du bon puisque le taux de chômage au sortir de cette filière est très faible. C'est ce qui manque aux jeunes Français qui cumulent deux handicaps pour leur immersion dans le monde du travail: le niveau déplorable de l'enseignement nivelé à outrance (70% de bacheliers contre 27% en Suisse) et des lois trop conservatrices rendant le licenciement quasiment impossible. Dans ces conditions, le CPE est-il si critiquable?

Mais veillons en Suisse à ne pas emboîter le pas à notre grand voisin en théorisant trop la formation professionnelle qui doit rester pratique (les jeunes s'y engagent pour cela) ou en la dévalorisant par un discours social discriminatoire. Le politique doit veiller à donner tous les signes nécessaires d'un statut d'équivalence entre les deux filières. L'économie doit faire encore un petit effort pour offrir assez de places aux jeunes apprentis. C'est ainsi que nous nous éviterons les désordres contre-productifs de la France dont l'économie va malheureusement aussi mal que son gouvernement!

mh.miauton@bluewin.ch

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)